



MONACO E-PRIX

MONACO
GRAND PRIX HISTORIQUE

SINCE 1929
MONACO GRAND PRIX

Conditions d' Accès au Port Hercule pendant les Grands Prix 2022

Introduction	Les conditions d'accès au Port Hercule pendant les Grands Prix 2022 organisés par l'Automobile Club de Monaco (ACM), sont définies en collaboration avec la Société d'Exploitation des Ports de Monaco (SEPM), et la Police Maritime suivant les modalités ci-dessous.		
Accès	<ul style="list-style-type: none">- Toute personne désirant accéder à un quai ou ponton et/ou à un bateau devra obligatoirement être munie d'un laissez-passer (bracelet) valable pendant la durée de chaque Grand Prix.- Un bracelet différent sera attribué pour les invités journaliers (GUEST). (Les horaires d'ouverture et de fermeture du circuit vous seront communiqués ultérieurement).		
SEPM	<ul style="list-style-type: none">- Les droits d'amarrage concernent uniquement les bateaux et leurs équipages		
ACM	<ul style="list-style-type: none">- Tous les « Invités » doivent avoir un laissez-passer « GUEST ». Ce laissez-passer est valable pour la durée de chaque grand prix, un bracelet différent par jour. Tarifs ci dessous.- Tous les membres de l'équipage doivent avoir un laissez-passer « crew » suivant la liste transmise, valable pour la durée de l'évènement.- Les prestataires de service recevront un laissez-passer après en avoir fait la demande expresse et après vérification de celle ci.		
Tarifs « GUEST »	MONACO E-PRIX 30 Avril 1 - Jour Toutes zones 20 € TTC	MONACO GRAND PRIX HISTORIQUE 13-15 Mai 3 - Jours Zone 1 - 100 € TTC Zone 2 - 50 € TTC	MONACO GRAND PRIX 26-29 Mai 4 - Jours Zone 1 – 250 € TTC Zone 2 – 170 € TTC
Demandes d'Accès Grand Prix	<ul style="list-style-type: none">- Toutes les demandes doivent être adressées au bureau temporaire situé à la SEPM, Quai l'Hirondelle ou par email, voir ci-dessous. <p>DOCUMENTS A FOURNIR :</p> <ul style="list-style-type: none">- Formulaire complété- Acte de Naturalisation- Congé- Liste d'équipages- Liste d'invités <ul style="list-style-type: none">- Tous les « accès » sont à retirer au bureau de la SEPM.		
Contact	Web: www.acm.mc Email: bateaux@acm.mc Tél : +377 97 77 30 14 Le bureau situé à la « SEPM » sera ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00 à partir du 25 Avril.		
Conditions	<ul style="list-style-type: none">- Le laissez-passer (bracelet) ACM est valable pour une personne uniquement et pour chaque jour, il doit être porté en permanence pendant la durée de chaque Grand Prix afin de franchir les postes de contrôle autour du circuit et accéder aux bateaux. <p>IL NE PEUT ETRE NI PRETE, NI CEDE, NI VENDU</p> <ul style="list-style-type: none">- Des contrôles portuaires seront systématiquement effectués afin de s'assurer que toutes les personnes soient en possession d'un laissez-passer (bracelet).- Aucun laissez-passer « Equipage » ne sera remis sans une demande de laissez-passer « GUEST »- Les « tenders » ont l'interdiction absolue d'accoster derrière la tribune T (Darse sud).- L'ACM n'acceptera aucun retour, ni échange, ni remboursement de laissez-passer.		